

HORAIRES DES DÉCHETTERIES

Déchetterie du Champ Ravier (ÉTAULES)

du lundi au samedi

Déchetterie de MONTILLOT

lundi, mercredi et samedi

de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 toute l'année

Les déchetteries sont fermées le dimanche et les jours fériés

L'accès aux déchetteries est réglementé et se fait sur présentation de la carte d'accès :
carte incluse dans la redevance incitative pour les particuliers et payante pour les professionnels (sauf pour le dépôt de cartons).
La carte est à retirer au siège de la CCAVM.

DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHETTERIES



Gravats
(briques, terre...)



Cartons



Ferraille
(grillage, poêle...)



Bois (cagettes,
palettes...)



Déchets verts



Encombrants
(bâche, tuyaux...)



Mobilier (matelas,
armoire, table...)



Électroménager
(cafetière, congélateur...)



Déchets toxiques
(peinture, solvants...)



Vêtements
(chaussures, pull...)



Huiles
(moteur, friture...)



Cartouches
imprimantes



Piles
et batteries



Ampoules
et néons



Radiographie
médicale

© Conception CCAVM décembre 2021 - Crédit photos : Citeo et Ademe - Ne pas jeter sur la voie publique



Guide de tri

Bien trier ses déchets
sur la Communauté de Communes
AVALON-VÉZELAY-MORVAN

03 86 34 93 12 - dechets@cc-avm.fr

www.cc-avm.com

À RECYCLER EN POINT D'APPORT

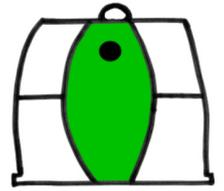
EMBALLAGES EN VERRE VIDES



Bouteilles en verre



Pots et bocaux en verre



À RECYCLER

EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL, PAPIER ET CARTON VIDES



Papiers et
emballages carton



Emballages en métal, aluminium et acier :
canettes, boîtes de conserves, aérosols...



Tous les emballages en plastique : bouteilles, flacons, sacs, sachets,
films, barquettes alimentaires, pots, boîtes...



ENSEMBLE, EVITONS LES ERREURS FRÉQUENTES



À JETER AUX ORDURES MÉNAGÈRES

- La vaisselle en verre ou en porcelaine
- Tout papier absorbant : nappes, essuie-tout, serviettes, mouchoirs
- Le papier broyé, trop petit pour le tri
- **Les déchets d'hygiène : MASQUES, GANTS, couches, lingettes, coton tiges, protections hygiéniques...**
- La litière des animaux
- Le polystyrène non alimentaire



LES BONNES PRATIQUES POUR BIEN TRIER

- Pas besoin de laver les emballages, il suffit qu'ils soient bien vidés
- Les emballages ne doivent pas être imbriqués les uns dans les autres
- Les emballages sont à déposer directement en vrac dans les bacs : pas de housse de bac
- Les bouteilles doivent être écrasées à plat
- Séparer les opercules de vos barquettes

TOUT DÉPÔT SAUVAGE EST PASSIBLE D'UNE CONTRAVENTION OU D'UN DÉPÔT DE PLAINTÉ

Les déchets ménagers* ne pouvant être collectés en porte à porte doivent être apportés en déchetterie (en point d'apport volontaire pour les emballages en verre).

*voir la liste au dos



Trions mieux, trions ensemble, trions encore